

PV de l'assemblée générale 2018 de l'Association romande d'éducation et de psychologie positives - AREPP

Date : 9 février 2018 Lieu : HEPL - Lausanne

Personnes présentes : Samuel Collaud / Nicolas Bressoud / Maude Remy / Catherine Sauer / Maria Polo / Lorenz Leimgruber / Chris Velarde / Camille Crézé

Personnes excusées : Corinne Moillen-Bender / Mélanie Cotting / Anne-Françoise Fauquet / Céline Favre / Wil Clavien / Coralie Pattaroni /Catherine Amendola / Céline Brunner / Caroline Conus

1. Accueil, présentation des membres présents et approbation de l'ordre du jour.

2. Approbation du Procès-Verbal de la dernière assemblée.

PV accepté par tous les participants.

3. Présentation, vérification et approbation des comptes.

Comptes approuvés.

Chris Velarde propose que les différents postes des comptes soient plus détaillés par la suite.

4. Proposition de modification des statuts :

- Ancien article 14 al.1 comité de 2 à 5 membres actifs > nouvel article 14 al.1 comité de 2 à 5 membres qui représentent si possible, en plus de la présidence, enseignement obligatoire + enseignement tertiaire + parent + éducateur, si possible de cantons différents. Le choix doit se faire en fonction des représentations puis des cantons en priorité.
- Cotisation / proposition de modification de l'article 6 al.2a : Est membre actif l'individu intéressé aux buts de l'association et ayant versé sa cotisation annuelle de 50.- CHF. 2b : Les étudiants bachelor et master à temps plein peuvent devenir membres actifs avec une cotisation exceptionnelle de 20.- CHF. 2c : La cotisation permet de devenir membre de septembre à août (année scolaire). Les cotisations versées jusqu'en décembre permettent d'être membre jusqu'au mois d'août suivant. Celles versées dès le mois de janvier permettent d'être membre jusqu'au mois de juillet de l'année scolaire suivante.

Catherine Sauer suggère de mentionner simplement que « les étudiants peuvent demander/payer une cotisation à prix réduit. » dans l'article 6 al.6a afin de limiter les problèmes de changements de statut.

Discussion autour d'une cotisation automatiquement réduite ou à montant réduit fixe.

Décision : « Les étudiants bénéficient d'une cotisation à prix réduit. »

Décision :

Envoi des demandes de paiement des cotisations en aout de chaque année, à payer jusqu'à septembre afin de simplifier le boulement des comptes au 31 décembre.

Mentionner que le paiement des cotisations se compte en années scolaires.

Les cotisations restent dans les statuts : 4 voix contre 1 et 4 abstentions.

- Pour les personnes-ressources venant du tertiaire et pouvant apporter, après évaluation du comité, des connaissances et compétences à l'AREPP, modification de l'article 6 al.3 : est membre associé l'individu intéressé aux buts de l'AREPP et représentant une personne-ressource dans le domaine de la psychologie positive en éducation selon évaluation du comité. Il a une voix consultative à l'assemblée générale et est dispensé de cotisations.

Points modifiés approuvés par le comité à l'unanimité.

5. Nominations et démissions du comité

➤ Démission de Nicolas Bressoud

Le comité remercie Nicolas pour son investissement dans les fondations et le démarrage de l'AREPP. Il se réjouit qu'il puisse continuer à diffuser la psychologie positive de l'éducation au sein de son nouvel emploi à la HEPVS.

➤ Proposition de nomination de Maria Polo Cecilia

Maria Polo Cecilia se présente : elle souhaite proposer un poste où elle travaille en lien avec la parentalité positive et l'accompagnement dans son quartier. Elle souhaite créer des connexions entre les aides et professionnels de l'éducation, les parents et l'AREPP.

La présence de Maria Polo Cecilia représenterait le monde de la petite enfance + un membre du canton de VD.

➤ Élection

Quelle position de Maria Polo Cecilia dans l'ARREP : "vice-présidente" ou simple membre du comité avec uniquement un président ?

Discussion : le statut doit être clairement défini dès à présent ; il est utile pour l'AREPP d'avoir une vice-présidente.

Catherine Sauer dit que la trésorière peut, dans certains cas, être dispensée de l'Assemblée générale.

Chris Valerde se propose pour la trésorerie jusqu'en septembre mais sans engagement au-delà afin de monter un système plus solide que ce qui a été fait jusque-là.

Décision :

Maria Polo Cecilia élue Vice-Présidente et Chris Velarde trésorier temporaire.

6. Bilan de l'activité

➤ Journée d'ouverture du 23 septembre 2017

Le comité est satisfait du succès et du déroulement de la journée.

➤ **Intervention Radio Chablais**

Le comité remercie Radio Chablais qui nous a permis de parler de la Journée d'ouverture et de diffuser un peu de psychologie positive en éducation.

➤ **Relations avec le SER**

Le comité explique comment le SER a été vraiment aidant pour l'organisation de cette journée d'ouverture et lui exprime sa gratitude. Il explique également les quelques erreurs de communication commises par le président avec le SER.

➤ **1^{ère} journée romande de psychologie positive le 17 février 2017 à l'UNIL.**

Le comité a permis d'amener Rebecca Shankland et Damien Tessier à cette journée organisée par la SWIPPA, section Suisse romande.

➤ **Relations avec la SWIPPA**

Elles sont bonnes. Nous sommes en train de regarder avec la SWIPPA pour être "associations partenaires".

➤ **Présence au 1^{er} Salon de la parentalité positive / mai 2017**

Même si le succès de la conférence et de l'atelier Brain Game fut petit, le comité pense que c'était important d'y tenir un stand et de représenter le côté scientifique de l'éducation positive. Le comité n'a pas prévu pour l'instant d'y retourner pour la version 2018 pour des raisons de coût mais Maria Polo, était membre de l'association "Prends-moi par la main" qui organise ce salon va essayer de voir s'il y a une ouverture.

➤ **Intervention RTS Ligne de Cœur / mai 2017**

Le comité remercie la RTS et Jean-Marc Richard qui nous a permis de parler de la Journée d'ouverture et de diffuser un peu de psychologie positive en éducation.

➤ **Présence à la journée "Cultiver la joie d'apprendre" à Pôle Sud Lausanne**

Gros succès pour la conférence sur la psychologie positive en éducation. Une centaine de personnes étaient présentes et aussi un beau succès pour le Brain Architecture Game où Maude a dû venir en renfort dans l'animation de l'atelier avec plus de 20 participants. Le comité remercie Caroline Uebelhart, membre de l'AREPP et ses collègues organisatrices pour cette journée.

➤ **Mise en place de la journée de formation du 23 mars 2018 en neuroéducation**

Le succès est au rendez-vous avec déjà une vingtaine d'inscriptions et de nouveaux membres pour l'AREPP.

➤ **Retour des écoles et entreprises contactées**

Peu de retours. Il nous faudra repenser notre communication.

7. Projet

- Rencontre entre enseignants-chercheurs du tertiaire
- Nouvelle journée de psychologie positive en septembre-octobre

8. Divers

- Comment mieux et plus diffuser ?

1^{er} Festival de l'éducation le 22 avril > pourquoi pas mais le comité est indisponible.

Financement et création des cartes de visite pour notre nouvelle vice-présidente chez Cloudy Factory.

Portails qui permettent les échanges au sein du comité: Trelo, Basecamp... > idée à creuser.
Camille Crézé connaît Solange Denervaud et pourrait la contacter comme ressource interne.

- Site internet : gestion

Lorenz Leimgruber reprend la gestion du site internet. Le comité le remercie chaleureusement et remercie Nicolas Bressoud pour tout le travail effectué jusqu'à présent. Il sera convoqué aux réunions du comité mais ne doit pas se sentir obligé d'y être présent suivant les sujets. Même décision concernant le trésorier.